

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 96 (1999)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Conseils aux débutants

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Conseils aux débutants

## Août 1999

Nous voici déjà au mois d'août. Où a bien passé l'été? Juin devra être oublié le plus tôt possible. Température basse et pluie quotidienne ont mis notre optimisme et notre patience à rude épreuve. Dans certaines régions (dont celle où je suis), il a fallu nourrir afin d'éviter la mort de nos abeilles par manque d'apports naturels. Mais ne cédon pas au découragement, les récoltes tardives ça existe aussi!...

Que cela ne nous fasse point oublier que le mois d'août est capital pour assurer la valeur du rucher l'année suivante. Car tout dépend d'un bon hivernage, et celui-ci se prépare en août déjà. Ne cessons surtout pas nos observations aux trous de vol: si nous voyons les ventileuses en action et que se dégage une odeur de miellat, bravo! La récolte est là. Si les ouvrières chassent les faux bourdons de la ruche, la récolte est bien finie. Alors attention à la disette, ce n'est pas le moment de laisser nos abeilles sans nourriture. Les populations sont encore fortes et un malheur est vite arrivé!

Durant le mois d'août, plus vite ou plus tard, nous devons accomplir le rituel de la mise en hivernage. Il va falloir enlever les hausses et procéder à l'extraction de la dernière récolte de l'année. Si nous constatons des apports de miellat dans le corps de la ruche, nous devons les extraire et les remplacer par du sirop de nourrissage.

Les cadres de hausse seront ensuite rangés dans les armoires prévues à cet effet ou laissés dans les hausses, qui seront à leur tour empilées les unes sur les autres et fermées au sommet afin d'éviter la visite des rongeurs.

C'est aussi le moment du traitement préventif B401 larvicide biologique contre la fausse teigne. Nous nous retrouvons avec les mêmes priorités que les années précédentes à pareille époque, à savoir:

- visite complète des corps de ruche, contrôle des provisions, de la santé de la colonie, de la reine, du couvain;
- resserrement, pose des nourrisseurs, nourrissage stimulant durant une semaine (petite dose) et nourrissage d'automne, qu'il faudra terminer le plus rapidement possible (fin août-début septembre);
- changement des reines défectueuses encore possible;
- le travail le plus important du mois est sans conteste le contrôle de l'infection des colonies par les varroas et des remèdes à y apporter. N'oubliez pas que le point critique est atteint au début d'août avec dix varroas par jour. Mais surtout pas de traitements inutiles qui affaiblissent à chaque fois un peu plus la colonie. Un bon traitement efficace avec l'acide formique et, si nécessaire un traitement hors couvain, plus tard, avec l'acide oxalique, suffisent à maintenir le taux de varroas suffisamment bas pour ne pas perturber les colonies. Mais surtout, avant chaque traitement supplémentaire, un contrôle de la chute naturelle est nécessaire et lorsqu'elle est inférieure à un varroa par jour il est inutile d'intervenir.

Toutes ces interventions devront être menées rapidement et avec soin, car le pillage est à craindre. Ne pas laisser traîner aux abords des ruches de la cire, des cadres, etc., sans quoi il se déclenche très vite... et pour l'enrayer c'est une autre affaire!

Malgré le « beaucoup de travail » et le « peu de rentabilité », restons des mordus de l'abeille.

**A. Noirat**



**L'auto-école pour handicapés physiques suscite un intérêt croissant  
Déjà cinq véhicules d'auto-école à l'usage des handicapés**



L'instruction de handicapés physiques élèves d'une auto-école requiert des connaissances particulières et des véhicules aménagés de façon spéciale. Grâce au concours de la Mobilière et de Renault Suisse, la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral vient d'acquérir son cinquième véhicule spécial et a organisé dans toutes les régions linguistiques du pays des cours d'instruction à l'intention des moniteurs d'auto-école que cela intéresse. Plus de 60 moniteurs y ont participé. Jusqu'ici, quelque 200 moniteurs d'auto-école au total ont été instruits aux particularités de cet enseignement destiné aux handicapés. Au terme de leur formation, ils pourront louer, pour un montant modeste, un de ces véhicules à la Fondation Cérébral à Berne. Pour nombre de handicapés, le permis de conduire et ce véhicule spécialement équipé facilitent leur intégration dans la vie professionnelle. Dans la vie quotidienne également, cette mobilité favorise l'indépendance en même temps que la qualité de vie des gens souffrant d'un handicap.

Erlachstrasse 14 - Case postale 8262 - 3001 Berne - Tél. (031) 308 15 15 - Fax (031) 301 36 85

**À VENDRE  
belles  
colonies DT**

avec ruche en bon état.

1 hausse bâtie.

Bas prix.

Tél. (026) 918 55 43

**À VENDRE  
REINES carnioliennes**

sélectionnées,  
fécondées en station.

Didier Gigon, Paix 5,  
2300 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (032) 968 63 08 (le soir).